

à LA TESTE

DE BUCH

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°15 | OCTOBRE 2025



GRAND
ANGLE

ENVIRONNEMENT





BUDGET PARTICIPATIF

Déposez vos projets
— en ligne —

du 1^{er} octobre au 31 décembre 2025

www.latestedebuch.fr

Sommaire

RETOUR SUR

4 L'actualité de la rentrée en images

SÉCURITÉ

5 Hôtel de Police : Vers une mutualisation Police municipale /nationale

AMÉNAGEMENTS

6 Fin des travaux pour le complexe sportif Jean Passicousset

7 Voirie : un point sur les travaux en cours

8 Réemploi des plantes / Un cerisier recyclé

GRAND ANGLE ENVIRONNEMENT

10 Débroussailler, cette obligation qui vous protège

12 La forêt et sa biodiversité après le feu

13 Forêts dunaires : nouvelle étape dans l'animation du site Natura 2000

14 Observer la régénération de la forêt

15 RSO : La ville labellisée Lucie 26000

VIE DE QUARTIER

16 Des savoir-faire partagés dans les maisons de quartier

17 Agenda des Quartiers

SOCIAL

18 En pratique : 5 offres et services à connaître

ANIMATIONS

20 L'agenda d'automne

21 Les grands rendez-vous de l'hiver

CULTURE

22 Envolée d'Arts : Rencontre avec les vainqueurs de l'édition 2025

23 Les spectacles de Noël

24 Rencontre avec Awa Ly

25 Les scènes d'Olivier Marchal

VIE DE QUARTIER

26 Budget participatif #1

27 Budget participatif #2

EN BREF

28 Infos pratiques

IL ÉTAIT UNE FOIS

30 Moulins et meuniers

ÉTAT CIVIL

32 État civil

SERVICE DE LA MAIRIE

33 La vie des quartiers, au cœur du lien social

34 Libre Expression

à LATESTÉ

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE | N°15 | OCTOBRE 2025

Directeur de la Publication : Le Maire de La Teste de Buch

Rédaction - conception :

Service Communication - Mairie de La Teste de Buch

Impression : Fabrègue / Tirage : 20 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution / N° I.S.S.N. : 2551-5756

Crédit photos : Patrice Hauser - Photothèque Mairie de La Teste de Buch - Épic Hippocampus - Freepik - Adobe stock

Reproduction même partielle interdite, sauf autorisation



Édito

Mes chères concitoyennes,

Mes chers concitoyens,

Depuis le 1^{er} Septembre, la réglementation en période électorale restreint les modes et les contenus des expressions des élus.

C'est pourquoi, et même si cette même réglementation n'interdit pas pour autant aux élus de continuer à signer des éditoriaux, j'ai décidé, dans un souci aussi d'égalité, de ne plus m'adresser à vous par le biais de notre revue municipale.

Dans une période de profonde tension et d'incertitude dans notre pays, je souhaite que les prochaines semaines de débat démocratique soient sereines et respectueuses des intérêts supérieurs de notre ville, des Testerins, Cazalins et Pylatais.

Votre magazine municipal continuera pour sa part à vous informer durant cette période sur la vie générale et pratique de notre commune et de ses habitants.

LE MAIRE DE LA TESTE DE BUCH

Forum des Associations et du Bénévolat

Plus de 110 associations testerines se sont réunies pour faire découvrir leurs activités sportives, culturelles, solidaires, et bien d'autres encore, aux visiteurs de tout âge.



Teste à Têtes

Organisé par le Komono Circus, le festival de cirque Teste à Têtes s'est déroulé du 12 au 14 septembre sur la plaine des Sports.



Centre-ville en fête



Journées européennes du patrimoine



Jeudis Seniors



Rentrée des classes

Plus de 1400 élèves ont fait leur rentrée ce lundi 1^{er} septembre dans les écoles de la Commune.



Foulées des Miquelots

La pluie n'a pas découragé les nombreux participants, venus dimanche 14 septembre pour partager un moment sportif et convivial organisé par le Conseil de Quartier des Miquelots.



Octobre Rose



Hôtel de Police :

Vers une mutualisation Police municipale / nationale

Le 14 octobre dernier le Préfet de Région Etienne Guyot était présent à La Teste de Buch pour signer le protocole d'accord officialisant le projet de relogement des services de la police nationale.



Depuis 2007, le commissariat de police nationale occupait les locaux communaux situés 17bis avenue Charles de Gaulle.

Ces locaux, comme relevé lors d'une visite du Comité Social d'Administration (CSA) de la Police nationale de la Gironde en juin 2024, ne répondent plus aux besoins des missions de la police nationale et nécessiteraient des investissements conséquents.

Parallèlement l'Hôtel de Police, construit par la Ville pour accueillir sa police municipale, a, dès sa conception, été pensé pour permettre d'éventuelles extensions ou adaptations et permet un accueil conjoint de la police nationale.

La Ville a donc proposé l'incorporation du commissariat de police nationale au sein de ce nouvel Hôtel de Police.



Un accord pour une mutualisation des locaux

Par courrier du 10 mars 2025, Monsieur le Préfet de Région, Etienne Guyot, avait confirmé l'accord de l'État pour ce projet de relogement. Un protocole d'accord a été approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance de juin 2025. La signature de ce protocole ce mardi 14 octobre 2025 marque une nouvelle étape dans ce projet de mutualisation des équipements.

L'intégration des services de la police nationale dans ces nouveaux locaux va nécessiter la réalisation de travaux d'extension de 52 m² qui permettront de leur dédier une surface propre de 104 m² et une surface mutualisée de 424 m² (salle de réunion, accueil général). La Ville prendra à sa charge le financement des études préalables et des travaux d'aménagement nécessaires.

Ce rapprochement entre police municipale et police nationale s'inscrit dans une logique de coopération quotidienne au service de la sécurité des habitants.

Fin des travaux pour le complexe sportif Jean Passicousset

Les travaux de réhabilitation du complexe sportif se sont achevés fin septembre 2025. Ils se sont déroulés sur 21 mois, en site occupé, tout en maintenant la continuité des activités des associations utilisant les locaux.

L'opération a porté sur :

- La réduction des consommations d'énergie du bâtiment, en lien avec les objectifs du décret tertiaire
- Une réorganisation des espaces intérieurs ;
- L'accessibilité du bâtiment selon les normes en vigueur (AD'AP)

Les associations utilisatrices ont été consultées afin d'identifier les besoins spécifiques liés à leurs différentes pratiques sportives ainsi que les besoins en nouveaux équipements (vestiaires, box de rangement, salle de réunion). Le complexe réhabilité est désormais composé de 7 salles : 2 Salles de sports doux, 1 salle d'escrime, 1 salle de tennis de table, 1 salle de boxe, 1 salle de danse et 1 salle de réunion.



Détails de l'opération :

- **Traitement thermique de l'enveloppe :**
Isolation thermique par l'extérieur, isolation des murs et plafonds, menuiseries en double vitrage ;
- **Réorganisation intérieure :**
réaffectation des espaces, création d'espaces dédiés
- **Qualité de l'air et confort thermique :**
VMC simple et double flux, Installation d'une pompe à chaleur air/eau avec système de pilotage et de régulation.
- **Équipements techniques et économies d'énergie :**
production d'eau chaude sanitaire par ballon thermodynamique, relamping LED généralisé, respect des normes d'accessibilité ADAP.

Le décret tertiaire, c'est quoi ?

Le décret tertiaire (ou décret 2019-771 du 23 juillet 2019) s'inscrit dans la loi ÉLAN (**É**volution du **L**ogement, de l'**A**ménagement et du **N**umérique). Il impose aux bâtiments tertiaires (ici un complexe sportif) de plus de **1 000 m²** une réduction progressive de leur consommation d'énergie selon 3 paliers : **-40 % d'ici 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050**. Il s'agit de réaliser des économies d'énergie mais aussi de réduire l'impact environnemental et d'améliorer le confort des usagers.

Pôle Social rue de l'Yser

Les travaux sont en cours d'achèvement rue de l'Yser. Les 3 bâtiments situés au 11a, 11b et 11c ont été réhabilités afin de pouvoir accueillir et regrouper en un lieu unique différentes associations à vocation sociale : Passerel, secours populaire et Entraide 33.

Les travaux ont porté sur la rénovation structurelle et thermique des bâtiments afin d'en améliorer la performance énergétique, la création d'un réseau de chauffage, ainsi que l'amélioration de l'accessibilité.

Le 11 rue de l'Yser comprend également un bâtiment, situé au 11d, occupé par l'association culturelle Le Calame 33.



Voirie :

un point sur les travaux en cours

Rue du Président Carnot

Les travaux de la rue du Président Carnot sont entrés dans leur dernière phase avec les travaux de modification du réseau d'eaux pluviales et le réaménagement de voirie sur le tronçon entre les rues Desbiey et Jean de Grailly. La fin des travaux est prévue pour la fin du mois de novembre. Des plantations seront effectuées en suivant.

Suite à l'achèvement de ces travaux, la rue Jean de Grailly sera remise à sens unique, du Sud vers le Nord, et retrouvera sa piste cyclable avant la fin de l'année.



Réaménagement de la rue Alexandre Lhermite :

Des travaux de renouvellement de la rue Alexandre Lhermite sont en cours.

Ces travaux comprennent : le renouvellement des réseaux gaz et eau potable, des travaux de modification des réseaux d'eau pluviale, avec la création d'une tranchée drainante ainsi que le réaménagement de la voirie. La rue sera aménagée en zone de rencontre.

Les travaux seront achevés pour la fin du mois de novembre.

Réaménagement de la rue Henri Dheurle

Les travaux de réaménagement de la rue Henri Dheurle ont repris cet été.

- La 1^{re} phase comprenant le réaménagement entre la rue Jean de Grailly et l'impasse du stade ainsi que la création d'un plateau ralentisseur carrefour Dheurle/rue Pierre de Coubertin a été réalisée durant l'été
- La 2^{ème} phase de réaménagement qui concerne la zone entre la rue des Coqs Rouges et la rue Coubertin a démarré à l'occasion des vacances de la Toussaint pour une période de 1 mois.
- La 3^{ème} Phase de réaménagement entre la rue Jules Favre et la rue Pierre de Coubertin sera effectuée durant le 1^{er} semestre 2026.



En bref :

Rue du Docteur Sémiac et rue May sur Orne :

Des travaux de renouvellement de canalisations et branchements sur les réseaux d'eau potable ont débuté en septembre et vont se poursuivre jusqu'au mois de décembre 2025. Ils seront suivis par des travaux de reprise des couches de roulement jusqu'en début 2026..



Avenue des Albatros (Pyla sur Mer) :

Des travaux de création d'une structure réservoir, pour recueillir les eaux pluviales, ont été réalisés durant le mois de septembre.



Couches de roulement :

Des travaux de réfection des couches de roulement ont été réalisés dernièrement allée Jacques Cartier et rue Guynemer .



Réemploi de plantes :

Un geste durable pour nos espaces verts.

Dans la gestion de ses espaces verts, la Ville, pratique le réemploi et la multiplication des plants dans ses serres pour alimenter les massifs communaux.



Les agents municipaux récupèrent des végétaux issus d'anciens massifs ou de massifs devenus trop denses. Ils sont divisés, bouturés et replantés sur le territoire. Ces opérations sont réalisées en partie dans la serre municipale, un lieu dédié à la multiplication et à la préparation des plants avant leur réutilisation dans les parcs, jardins et massifs de la Ville. Cette démarche permet :

- de réduire les volumes de déchets verts,
- de limiter les achats de plants en externe
- de préserver la biodiversité locale

En parallèle, les serres permettent une production sur place. Des plants adaptés au climat y sont cultivés à l'abri du gel, étiquetés et suivis par lots. Les sedums par exemple, sont des vivaces couvre sol adaptés aux situations ensoleillées et qui ne demande pas d'entretien et pas d'arrosage.

Cette organisation a pour objectif de sécuriser l'approvisionnement, de limiter le recours à des achats externes et de contribuer au maintien d'une palette végétale harmonieuse dans les quartiers.



Un cerisier recyclé pour l'exposition universelle

Installé sur le Rond-point rue du 14 juillet, cet « arbre » n'en est pas un... Entièrement réalisé par les services municipaux à partir de déchets revalorisés, il s'inscrit dans la démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) engagée par la Ville.

En effet, ce cerisier se veut être un clin d'œil à l'exposition universelle qui s'est déroulée du 13 avril au 13 octobre 2025 à Osaka, un événement d'envergure mondiale où la France a mis en lumière dans son pavillon sa créativité culturelle ainsi que son engagement pour un futur plus écologique et durable.

Un moyen d'éveiller la curiosité de chacun mais aussi d'économiser les ressources, ce cerisier-là n'ayant besoin d'aucun arrosage.



GRAND ANGLE

L'automne marque le rappel des obligations légales de débroussaillage, mais nous invite aussi à tourner le regard vers notre forêt. 3 ans après l'incendie de 2022, l'évolution de sa biodiversité et le recensement de la régénération de ses pins font l'objet d'une attention particulière.



GRAND ANGLE

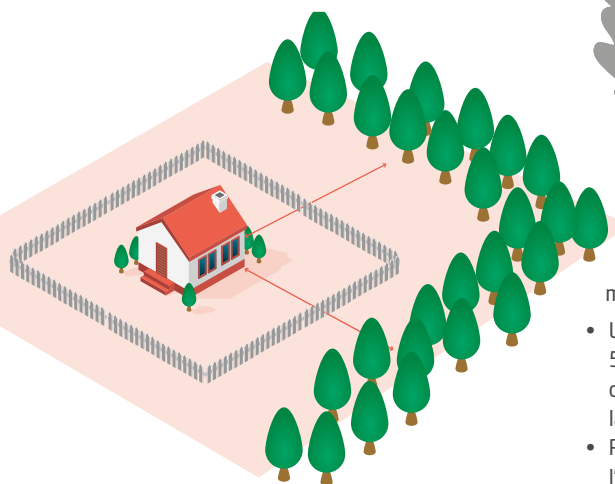
Débroussailler, cette obligation qui vous protège

À l'approche de l'hiver, cet article rappelle le principe des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et vous explique comment agir dès l'automne pour être prêt au printemps.

Le débroussaillage autour des habitations, des voies d'accès et des équipements constitue la meilleure des protections contre les feux de forêt ; comme le rappelle le site Géorisques : **90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés.**

Que sont les OLD ? ce que dit la règle

Les OLD traduisent une obligation d'entretien de la végétation autour des bâtiments et le long des accès, dans les zones exposées au risque feux de forêt. Il s'agit de **créer une ceinture de sécurité** en cas de feu de forêt, dans le but de réduire l'intensité et la vitesse de propagation d'un incendie, faciliter l'action des secours et protéger les personnes et les biens. Concrètement cela consiste à **réduire la densité de végétation** autour de son habitation et à créer des discontinuités dans la végétation restante. **Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichement.**



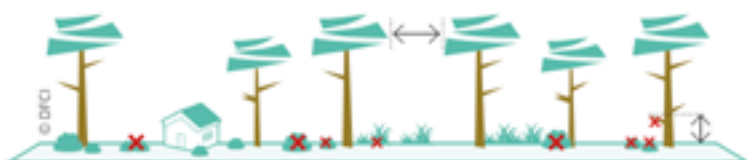
Où s'appliquent les OLD ?

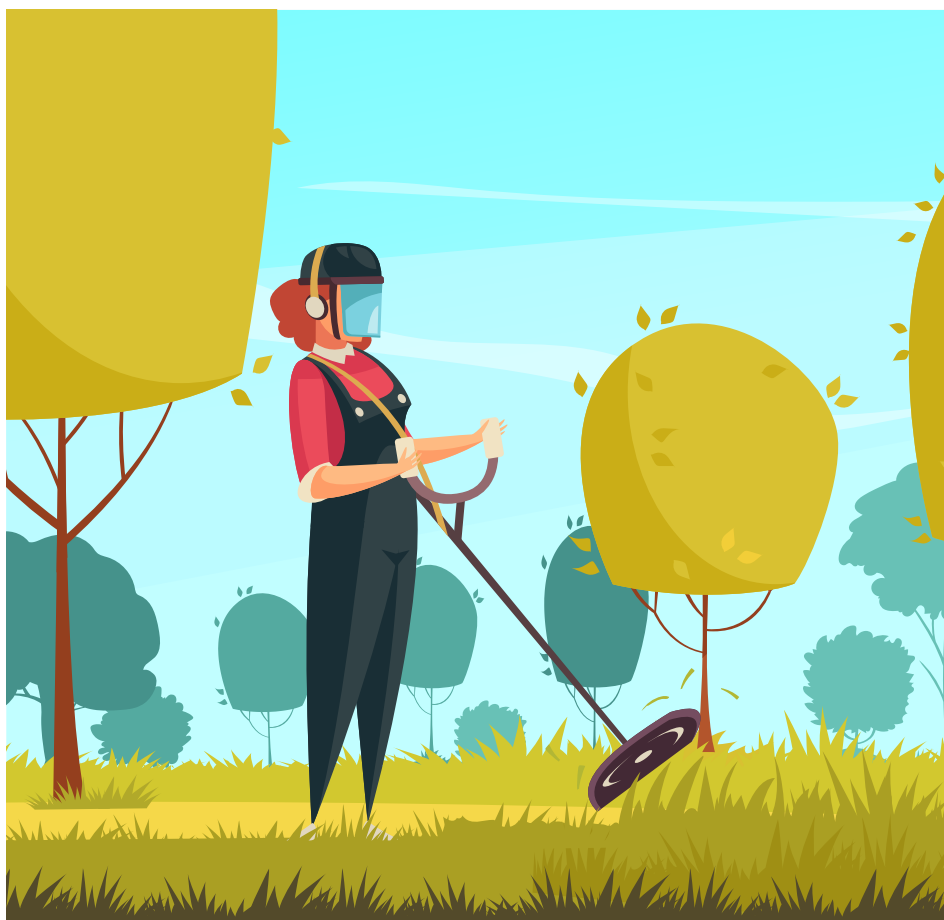
Sur la commune ces OLD engendrent pour les propriétaires de constructions situées à 200m ou moins des massifs forestiers l'obligation de débroussailler et de maintenir en état :

- Les abords des constructions, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) et les voies privées d'accès, qui doivent être dégagées de toute végétation sur 10 m de part et d'autre de la voie ;
- Pour les terrains situés en zone urbaine (zone U du Plan Local d'Urbanisme), l'entretien doit s'effectuer sur la totalité de la parcelle, qu'elle soit construite ou non.

Des modalités supplémentaires s'appliquent dans le massif des Landes de Gascogne (départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et Garonne) :

- Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 m des constructions.
- L'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 m du sol.





5 bonnes raisons d'agir à l'automne

L'automne est une période idéale pour débroussailler : la végétation a perdu ses feuilles, les interventions sont plus faciles et se font en dehors des cycles de reproduction de nombreuses espèces.

- 1. Feuilles tombées :** accès plus simple, visibilité meilleure.
- 2. Respect de la biodiversité :** interventions en dehors des pics de reproduction printaniers.
- 3. Sécurité :** conditions plus fraîches et humides ; moindre risque d'étincelles dangereuses.
- 4. Efficacité :** suppressions/élagages tiennent toute la saison froide jusqu'au printemps.
- 5. Anticipation :** vous évitez l'urgence au printemps, avant l'été à risque.

Qui doit débroussailler ?

L'obligation incombe à celui qui crée le risque. Autrement dit, si vous êtes propriétaire (ou locataire, si le contrat de location le stipule) d'une maison, d'un chantier ou d'une installation, c'est à vous d'assurer l'entretien réglementaire autour de votre bien.

Et si cela dépasse chez le voisin ?

Le périmètre obligatoire défini par l'état ne s'arrête pas aux limites de votre terrain.

Si une partie de la zone à débroussailler se trouve chez votre voisin, vous devez lui demander l'autorisation d'intervenir en lui indiquant qu'à défaut de réponse et/ou d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, l'OLD sera mise à sa charge. Le code forestier prévoit la possibilité d'un transfert de responsabilité en cas d'opposition du propriétaire.



La forêt et sa biodiversité après le feu

Suite aux incendies de l'été 2022, des suivis naturalistes ont été mis en œuvre en forêt usagère afin d'évaluer l'impact des feux et d'étudier la résilience des milieux.

© F.ieger



La Ville a fait appel à l'association Cistude Nature afin de mettre en place des protocoles permettant de suivre les reptiles, l'avifaune (oiseaux), et les rhopalocères (papillons de jour). Ainsi, des prospections ont été réalisées cette année sur des parcelles pour lesquelles la Ville avait obtenu l'accord des propriétaires.

Bien qu'une analyse précise des données obtenues ne soit encore possible (les prospections n'étant pas encore terminées), certains résultats peuvent déjà être présentés.



Fauvette Pitchou

En ce qui concerne l'avifaune, certaines espèces semblent profiter de la réouverture des milieux par l'incendie. C'est notamment le cas de certaines espèces à enjeu patrimonial qui nichent au sein ou aux alentours des parcelles prospectées, comme **la Fauvette pitchou, le Pipit rousseline, l'Alouette lulu, le Tarier pâle ou encore l'Engoulevent d'Europe.**

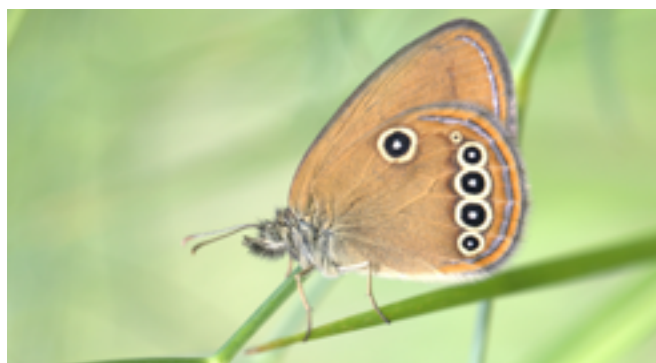


Engoulevent d'Europe



Pipit Rousseline

Le constat pour les reptiles et les papillons de jour est moins encourageant, avec une faible diversité d'espèces et des effectifs limités. Pour les papillons de jour, cela s'explique probablement en partie par la faible disponibilité en ressource alimentaire (plantes mellifères) sur la plupart des secteurs suivis. Il est à noter tout de même l'observation remarquable d'une population de **Fadets des laïches**, espèce protégée d'importance communautaire, près de la craste de Nezer.



Fadet des Laïches

© F.ieger



Couleuvre verte et jaune



Lézard vert

Enfin, une difficile recolonisation de la zone d'étude, qui demeure enclavée entre le lac de Cazaux, l'océan Atlantique et l'urbanisation au nord, est à craindre pour les reptiles. Cela est particulièrement vrai pour les espèces les moins communes et les moins ubiquistes, contrairement au **Lézard des murailles.**

Outre ce dernier, cinq autres espèces de reptiles ont pu jusqu'à présent être mises en évidence : **le Lézard à deux raies (appelé aussi lézard vert), la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre helvétique, la Vipère aspic et la Cistude d'Europe**

Forêts dunaires :

nouvelle étape dans l'animation du site Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est constitué d'un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité de leurs espèces animales ou végétales, et de leurs habitats.



© Patrice Hauser

Cela représente 27 522 sites en Europe !

L'objectif de cette démarche européenne, née des directives « Oiseaux » et « habitat, faune, flore » est double :

- Protéger la biodiversité et le patrimoine naturel
- Prendre en compte les exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales
- En France, Natura 2000 s'appuie sur la **concertation locale** et sur la **sensibilisation et l'éducation du grand public aux enjeux de la biodiversité**. Les échanges entre acteurs (collectivités, associations, habitants, propriétaires...) permettent d'avancer ensemble et de partager les bonnes pratiques.

Le site Natura 2000 des forêts dunaires

Porté par la Ville de La Teste de Buch, ce site Natura 2000 s'étend sur plus de 15 kilomètres de long et sur 5 312 ha.

Il a été désigné pour préserver certains habitats naturels et certaines espèces bien ciblées, parmi lesquelles on retrouve :

- **Insectes** : Le Grand Capricorne, le Lucane Cerf-Volant (coléoptères), le Damier de la succise et le Fadet des Laïches (papillons)
- **Mammifères** : Le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Minioptère de Schreibers (chauves-souris)

La Ville vient de relancer l'animation du site en faisant appel à l'association Cistude Nature.

Cette association réalise plusieurs suivis faunistiques au sein du Département suite aux incendies de 2022. Le site Natura 2000 ayant été fortement impacté par les incendies et ayant subi de profondes

modifications, son expertise sera particulièrement utile. Il s'agira en effet de tenir compte de l'évolution des habitats naturels, d'identifier d'éventuels nouveaux enjeux afin de mettre en œuvre des actions favorables à la biodiversité.

Parmi les modifications observées en forêt, la plus notable est certainement l'apparition de vastes zones humides, dont la préservation peut être particulièrement intéressante vis-à-vis de certaines espèces inféodées à ces milieux (amphibiens, papillons, oiseaux, etc.).

Toutefois, il faut savoir que la mise en place des actions de gestion dépend de l'engagement volontaire des propriétaires ou ayants-droit du site. L'information et la sensibilisation de ces acteurs est donc primordiale.



LE SAVIEZ-VOUS ?

**La commune comprend
5 sites Natura 2000
qui couvrent
plus de 40 %
de son territoire !**

Cette démarche est financée par l'Union européenne et bénéficie d'un soutien technique et administratif de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Observer la régénération de la forêt

Samedi 27 septembre, à l'occasion de la Journée Nationale « Tous en Forêt » organisée par l'Office National des Forêts (ONF), les jeunes Elus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont participé à un inventaire forestier.

Accompagnés par les agents de l'ONF, ils se sont rendus au cœur d'une parcelle de 14 hectares située aux abords de la plage de la Salie Nord.

Sur cette zone marquée par l'incendie de 2022, il s'agissait pour eux de réaliser un recensement des jeunes pousses de pins maritimes afin de vérifier si, trois ans après le feu, la forêt reprend vie naturellement sans intervention humaine.



Répartis en groupes et guidés par l'ONF, les jeunes du CMJ ont recensé les pousses présentes à partir de plusieurs points de mesure préalablement définis et géolocalisés.

Grâce à un travail en amont, chaque placette d'inventaire avait été tracée sur ordinateur, puis transférée sur smartphone, permettant aux participants de suivre un parcours précis dans la parcelle et d'avoir un repère pour comptabiliser les jeunes semis. Cette méthode de collecte sur le terrain permet d'obtenir des données comparables dans le temps.

Ainsi l'ONF constate pour ce qui est de la régénération spontanée un résultat globalement assez positif : un peu plus d'un tiers de la surface incendiée en forêt domaniale étant régénérée très convenablement. Dans les zones où il n'y a pas de semis, des plantations sont prévues à partir de l'automne.

Au-delà de l'aspect pédagogique, cette démarche a également été l'occasion pour les jeunes élus de découvrir le métier de forestier, de mieux comprendre les techniques de suivi de la biodiversité, d'observer de façon concrète la résilience de la forêt et d'être sensibilisés à l'importance de l'équilibre entre intervention humaine et régénération naturelle.



RSO :

La Ville labellisée Lucie 26000

La Ville de La Teste de Buch a obtenu le 22 juillet 2025, pour une durée de 4 ans, le label Lucie 26000, qui atteste de son engagement dans une démarche de responsabilité sociétale.

Cette labellisation, fondée sur la norme internationale **ISO 26000**, définit les lignes directrices de la responsabilité sociétale des organisations (RSO).

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La RSO correspond à la déclinaison de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) appliquée à toutes les organisations, publiques comme privées. Elle repose sur un principe simple : intégrer, dans toutes les décisions et actions, non seulement les objectifs économiques, mais aussi les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques.

La norme ISO 26000 identifie **7 grands domaines d'action** :

- 1. La gouvernance de l'organisation** : prise de décision transparente et responsable.
- 2. Les droits de l'homme** : respect et protection des droits fondamentaux.
- 3. Les relations et conditions de travail** : santé, sécurité, qualité de vie au travail.
- 4. L'environnement** : préservation des ressources, réduction des impacts environnementaux.
- 5. La loyauté des pratiques** : éthique, lutte contre la corruption.
- 6. Les questions relatives aux consommateurs et usagers** : qualité des services, information, sécurité.
- 7. Les communautés et le développement local** : contribution positive au territoire.

La RSO constitue donc un cadre de référence pour inscrire les actions des organisations dans une logique durable et équilibrée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les démarches RSO (ou RSE pour les entreprises) sont souvent associées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015.

Si les deux traitent effectivement de développement durable, il s'agit en fait d'axes complémentaires : les ODD fixent les finalités à atteindre, tandis que la RSO se concentre sur le « comment », c'est-à-dire sur les actions à mettre en œuvre au quotidien pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs.



Le label Lucie 26000

Créé en 2007, le label **Lucie 26000** reconnaît l'engagement des organisations dans une démarche de responsabilité sociétale fondée sur la norme ISO 26000. Il s'adresse à tout type d'organisation : entreprises, associations, administrations, collectivités.

Son obtention repose sur plusieurs étapes :

- **Une évaluation indépendante** réalisée par un organisme tiers, qui vérifie les pratiques mises en place.
- **Un plan d'actions et de progrès** formalisé, qui permet de renforcer les engagements.
- **Un suivi dans le temps**, avec des audits réguliers, garantissant une démarche d'amélioration continue.

Le label n'est pas une distinction ponctuelle : il engage la Commune dans la durée et atteste publiquement de son niveau de responsabilité sociétale.

Des savoir-faire partagés dans les maisons de quartier

Les maisons de quartier sont des lieux de vie où se rencontrent générations, talents et savoir-faire. Fidèles à leur vocation de proximité et de solidarité, elles accueillent tout au long de l'année des ateliers pratiques pour que chacun puisse trouver une activité à son rythme, partager un moment convivial.

« Osons réparer » à la maison de quartier des Miquelots

C'est un rendez-vous original qui séduit de plus en plus d'habitants : l'atelier « Osons réparer », animé par Pierre Sabas, bénévole et ancien ophtalmologiste. Désireux de mettre son temps et son savoir-faire au service de la collectivité, il propose de redonner vie aux objets du quotidien.

Tous les quinze jours, sur inscription, les habitants peuvent apporter leurs petits appareils électroménagers, objets de maison ou matériels divers pour tenter une seconde vie. Véritable mini-recyclerie, cet atelier permet non seulement de lutter contre le gaspillage, mais aussi d'apprendre à mieux comprendre et entretenir ses propres équipements.

Plus qu'un simple service, « Osons réparer » est aussi un moment de partage et de convivialité, où chacun prend conscience de l'importance du réemploi et des gestes écoresponsables.

L'atelier est également à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir et partager leurs compétences pour enrichir cette dynamique collective.

Infos pratiques

Maison de quartier des Miquelots - La Teste

Tous les 15 jours, le jeudi de 10h à 12h

Atelier sur inscription



Cazaux : des ateliers informatiques à la maison de quartier

Deux fois par mois, Cazaux accueille un rendez-vous très attendu : les ateliers informatiques animés par Dominique Bouré, bénévole et ancien professeur d'informatique à l'université. Il a débuté sa carrière professionnelle à une époque marquée par l'explosion de l'informatique, ce qui l'a amené à développer une véritable expertise qu'il transmet aujourd'hui avec passion aux habitants.

Ouverts aux adhérents des Maisons de quartier (dans la limite des places disponibles), ces ateliers se tiennent chaque 1^{er} et 3^e vendredi du mois. Ils reposent sur une approche participative : chacun vient avec ses questions ou ses difficultés, et, de fil en aiguille, les échanges conduisent à explorer de nouveaux thèmes, à développer des compétences et à partager des savoirs.

Le dernier atelier en est un bon exemple : les discussions se sont naturellement orientées vers l'intelligence artificielle et l'utilisation des lecteurs de fichiers PDF. Des sujets d'actualité, abordés de manière simple et pratique, qui permettent à tous de mieux comprendre et utiliser ces outils du quotidien.

Ces rendez-vous conviviaux sont ainsi bien plus que de simples cours : ils constituent de véritables moments d'échanges, d'entraide et de découverte.

Infos pratiques

Maison de quartier de Cazaux

Chaque 1^{er} et 3^e vendredi du mois - 10h30 - 12h

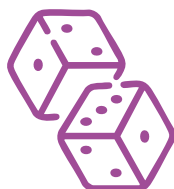
Ateliers réservés aux adhérents - Places limitées, sur inscription



Agenda des Quartiers

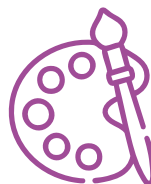
Tout au long de l'année les équipes et les bénévoles des maisons de quartier vous proposent de nombreuses activités pour adultes, enfants ou familles.

Jouons Ensemble



C'est un rendez-vous mensuel aux Miquelots : les premiers vendredis de chaque mois, entre 16h30 et 22h, les équipes vous donnent rendez-vous pour un moment ludique autour des jeux de société.

Que vous soyez adhérents des maisons de Quartier ou simplement curieux de découvrir le type d'activités proposées, n'hésitez pas à aller y faire un tour.



En décembre : Les Maisons de Quartier exposent

Chaque mois, les adhérents des ateliers artistiques de Cazaux se réunissent pour créer ensemble : peinture, sculpture ou encore créations artisanales : chacun y exprime son talent, sa sensibilité et son

envie de partager.

Fruit de ce travail, **leurs œuvres seront exposées du 12 au 14 décembre à la galerie La Source, rue Victor Hugo.**

C'est l'occasion pour tous de découvrir leurs créations, de partager un moment avec les participants, et peut-être pour ceux qui le souhaitent de rejoindre aussi ces ateliers.



Monalisa : rejoignez le réseau

Monalisa (pour « **MO**bilisation **NA**tionale contre l'**IS**olement des **Ag**és ») c'est un réseau national qui fédère bénévoles, associations et institutions afin de lutter contre l'isolement social des personnes âgées par le biais de visites conviviales à domicile.

L'isolement relationnel touche une part significative des plus de 60 ans, avec des effets connus sur la santé, l'autonomie et le bien-être. MONALISA propose une réponse collective : créer et soutenir des équipes citoyennes de bénévoles, formées et accompagnées, qui vont vers les personnes isolées, à domicile ou dans les lieux de vie, pour tisser ou retisser un lien régulier.

Le fonctionnement est simple : Les personnes isolées sont volontaires pour recevoir des visites et les bénévoles, en binôme, se rendent chez elles chaque semaine pour partager un moment convivial : café, jeux, discussions, échanges sur l'actualité...

À La Teste de Buch, ce sont 20 bénévoles, accompagnés par le service Vie des Quartiers, qui participent à ce dispositif. L'accompagnement est non médical et gratuit. Il s'agit de rompre l'isolement, de favoriser l'accès à l'information et de soutenir l'autonomie sociale.

Toute personne intéressée peut rejoindre une équipe : la disponibilité est modulable, l'engagement se fait après un temps d'échange et une présentation des règles. Il en est de même pour les personnes qui souhaitent recevoir des visites, elles peuvent à tout moment se rapprocher de Myriam Sentuc au 06 83 98 78 38 afin de recevoir des visites. Les familles peuvent également signaler en toute bienveillance des situations qui leur paraissent préoccupantes. Le respect de la personne, de son consentement et de sa parole guide l'action : rien ne se fait sans elle.



Les maisons de quartier : comment ça marche ?

Une adhésion annuelle permet de participer à l'ensemble des activités des 5 maisons de quartier.

Les tarifs en 2025 sont de 21€ (pour les couples et les familles) ou 13 € pour une personne seule ou pour les familles monoparentales.

Si vous souhaitez vous engager bénévolement ou participer activement à la vie des maisons de quartier : Venez rencontrer l'équipe !



Mona Lisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

En pratique :

5 offres et services à connaître

Portage de repas, inclusion numérique, accueil enfants-parents...

La Ville propose divers services publics de proximité mais tous ne sont pas toujours bien identifiés par les habitants. Quelques exemples de dispositifs utiles au quotidien :

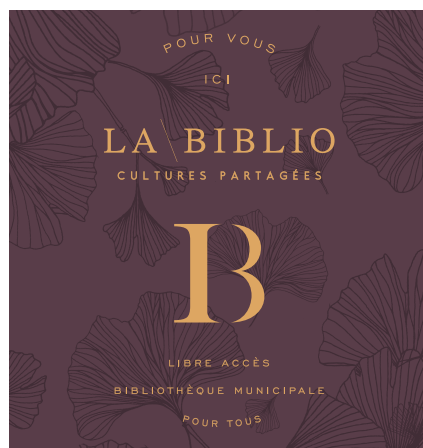
1 Pour le Maintien à domicile

Le CCAS propose des services pour vous permettre de maintenir votre autonomie à domicile :

- **Le portage de repas à domicile** : assuré en délégation de service public par la SOGERES, il est possible de vous livrer un repas à domicile 7j/7 (les repas du week-end sont apportés en fin de semaine). Le coût est adapté en fonction de vos revenus : de 5 € à 9,20 €.
- **La téléassistance à domicile** : il s'agit d'un système permettant de vous mettre en relation avec une plateforme en cas de chute, de problème de santé aigu... Ce dispositif se porte comme une montre ou en pendentif. Le coût d'abonnement varie en fonction de vos revenus : de 1,60 € à 8,43 € par mois.
- **Le Transport Social à demande** : en complément des prestations proposées par le réseau BAIA de la COBAS, le CCAS propose un service de transport pour aller faire une course, se rendre chez le médecin ou le dentiste ou tout simplement rendre visite à un ami. Pour en bénéficier, il ne faut pas dépasser un plafond de ressources (2000 € pour une personne seule et 3000 € pour un couple). La participation aux frais est variable suivant vos revenus : à partir de 1 € à 8,50 € l'aller-retour. Ouvert du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h.



Pour tous ses services, renseignez-vous et inscrivez-vous auprès du CCAS : 05 57 73 69 80



2 Pour tous : La Biblio

Située en cœur de ville, la bibliothèque municipale met à la disposition des publics adulte et jeunesse ses espaces, ses collections de livres et ses outils numériques. **L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous.** Pour vous inscrire, il vous suffit de présenter une pièce d'identité et/ou un justificatif de domicile. Pour les enfants, les parents devront remplir et signer une autorisation (un imprimé est prévu à cet effet).

Les activités proposées par la Biblio ne se limitent pas au prêt de livre ; chaque mois ils organisent de nombreuses animations : comptines, éveil musical, comités de lecture, conférences, projections de films, ateliers... retrouvez leurs animations sur le site de la ville ou sur leur page facebook

- En savoir plus : 05 57 52 41 22 / bibliotheque@latestedeBuch.fr
- [Facebook.com/labibliolatestedeBuch](https://www.facebook.com/labibliolatestedeBuch)

3 Pour l'inclusion numérique

Au sein des Maisons de Quartier, Dominique propose tout au long de la semaine des accompagnements numériques sur rendez-vous : Accès aux droits, fonctionnement des outils numériques (smartphones, tablettes...) de nombreux sujets peuvent être abordés avec pour seul objectif d'accompagner les publics en difficulté avec les services/outils informatiques et lutter ainsi contre la fracture numérique

Elle est présente dans toutes les maisons de Quartier : le mardi à l'Est et dans le centre-ville, le mercredi à la Règue verte, et le vendredi matin aux Miquelots ou à Cazaux (tous les 15 jours)

En parallèle, elle anime des ateliers sur les thématiques d'actualité liées au numérique telles que « Démarchage téléphonique ? Comment s'en prévenir » ou encore « Mettre en pratique les notions de cybersécurité »

À ces ateliers s'ajoutent les permanences France Service, plus spécifiquement pour les démarches en ligne tous les 15 jours.

En savoir plus : 05 56 54 65 63



4 Pour les Jeunes parents :

Le LAEP (pour lieu d'accueil enfants-parents) est un espace d'accueil ludique, d'échange et d'écoute, avec pour objectif de créer un lieu de partage. Il est soutenu financièrement par la CAF et la MSA. Ce lieu est accessible sans inscription. L'anonymat et la confidentialité y sont respectés. Il permet à chaque famille de venir et de repartir à son rythme.

Il accueille les futurs parents et les familles d'enfants de moins de 6 ans dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les familles (parents, grands-parents ou référent) viennent échanger et partager avec les enfants autour de jeux libres. Le parent ou référent doit rester sur place avec l'enfant qu'il accompagne. Le LAEP est constitué de professionnels formés à l'écoute.

Ses missions principales : permettre aux parents de se rencontrer et de sortir de l'isolement mais aussi favoriser les échanges entre parents sur leurs pratiques éducatives et leur permettre, s'ils le souhaitent, de trouver un soutien auprès des accueillants.

Service Petite Enfance

3, allée Camille Julian La Teste de Buch :

- Le lundi de 9h15 à 12h15 et de 15h à 18h
- Le mardi de 9h15 à 12h15
- Le mercredi de 15h45 à 18h15



5 La Mutuelle Communale

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Ville, en partenariat avec La Mutuelle Familiale, propose un dispositif de mutuelle communale.

Il s'adresse aux habitants, sans condition d'âge, et aux personnes travaillant dans la commune.

L'objectif est de réduire les inégalités d'accès aux soins, de nombreuses personnes y renonçant encore faute de moyens.

La commune joue un rôle d'initiateur, de facilitateur et de relais d'information entre les habitants et la mutuelle retenue, ici la Mutuelle Familiale.

La gestion opérationnelle de la mutuelle communale est assurée par le CCAS en cohérence avec ses missions.

Permanences sur Rendez-vous

Afin de répondre au mieux aux questions de la population, des permanences sont organisées uniquement sur rendez-vous dans les Maisons de Quartier ou à l'Épicerie Sociale du CCAS ou à la Mairie Annexe du Pyla. Si la forte demande en début d'année avait allongé les délais de rappel, il est aujourd'hui plus simple d'avoir un rendez-vous.

Ces temps d'échange permettent à chacun de parler de sa situation personnelle et de s'informer sur les prestations proposées dans le cadre de la mutuelle communale.

- CCAS - Épicerie Sociale - 12 rue du parc de l'Estey 1^{er} et 5^e jeudi ; 9h-17h
- Maison de Quartier Miquelots - Avenue du pays de Buch 2^e jeudi ; 9h-17h
- Maison de Quartier Règue Verte - Avenue de la Règue Verte 3^e jeudi ; 9h-17h
- Maison de Quartier Cazaux - 4 rue Raymond Sanchez 4^e jeudi ; 9h-17h
- Mairie du Pyla - Rond-point du Figuier 1^{er} et 3^e jeudi ; 9h-17h

Pour toute information
complémentaire ou question :
04 66 89 50 05
n-aquitaine@mutuelle-familiale.fr

Plus d'infos ici :



L'AGENDA D'AUTOMNE

OCTOBRE

Mercredi 29 octobre

ATELIER «DESSINE MOI UN MONSTRE»

Pour Halloween, nous proposons la création d'une fiche encyclopédique des monstres imaginaires qui pourraient terroriser les habitants de La Teste. Un atelier de dessin et création sur ordinateur.

Dès 10 ans - 5 places disponibles

10h30 - 12h30 - Bibliothèque Municipale

BAL HALLOWEEN

Organisé par Le conseil de quartier Centre-ville

18h - Théâtre Cravey

Jeudi 30 octobre

ESCAPE GAME « les mémoires de la forêt : la chasse aux souvenirs »

Dès 9 ans - 45 minutes à 1h - 10 enfants max.

10h30 - Bibliothèque Municipale

Vendredi 31 octobre

LECTURES QUI FONT PEUR

Un temps de lecture pour les enfants sur le thème d'Halloween. Prêts à frissonner et à avoir peur ?

Dès 4 ans - Salle petite enfance - 15 enfants max.

16h30 - Bibliothèque Municipale



GUINGUETTE D'HALLOWEEN

Pour Halloween, la Guinguette se pare de décors ensorcelants et d'animations surprenantes. Entre gourmandises à croquer, surprises frissonnantes et rires partagés, petits et grands vivront une soirée pleine de magie et de mystère.

18h - 22h - Marché de la Teste de Buch

NOVEMBRE

Du 6 au 16 novembre

LES SCÈNES D'OLIVIER MARCHAL

Programme complet page 25

Théâtre Cravey

Les 8 et 9 novembre

BOURSE AUX JOUETS

Dépôt de jouets le 8 nov - Vente le 9 nov

Organisé par Femmes Solidaires

9h30 - 18h - Cabane du Piau

Mardi 11 novembre

COMMÉMORATION ARMISTICE

9h - Nécropole du Natus

9h45 - Monument aux morts Cazaux

10h - Monument aux morts de La Teste

Jeudi 13 novembre

BUS DE L'ARTISANAT

Organisé par CMA NA 33

9h à 12h et 13h à 15h - Parking Théâtre Cravey

Les 15 et 16 Novembre

SALON DES MÉTIERS D'ART ET ARTISANATS

Un événement qui rassemble des créateurs, artisans et artistes, locaux et d'autres régions, afin de mettre en avant leur savoir-faire et leurs créations.

10h-18h - Parc des expositions

Samedi 15 novembre

JOURNÉE DE LA NAISSANCE

Conférence, ateliers, visites de la Maternité, stands partenaires de la naissance - Entrée gratuite.

10h-18h - Centre hospitalier d'Arcachon

Samedi 22 novembre 2025

CONCERT DE SAINTE CÉCILE

de l'Harmonie de La Teste

18h - Théâtre Cravey

Dimanche 23 novembre

VÉTATHLON

Organisé au profit du Téléthon

10h - Site de plaine sportive Gilbert Moga

Les 28 et 29 novembre

COLLECTE NATIONALE

DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

9h - 19h - Intermarché Miquelots - Intermarché Cap Ocean - Leclerc - Auchan Cazaux

Samedi 29 novembre 2025

CONCERT WAVE JAZZ BAND

18h30 - Théâtre Cravey

REMISE DU 41° GRAND PRIX

LITTÉRAIRE DU PAYS DE BUCH

Cérémonie de remise des prix du Grand Prix Littéraire du Pays de Buch, dont le thème cette année était « la joie ».

Ouvert à tous

18h - Bibliothèque Municipale

Les 29 et 30 novembre

MARCHÉ DE NOËL

Plus de 25 exposants, concerts, l'élection du plus vilain pull, concours de la plus belle bûche, tombola, ateliers gratuits pour les enfants, la venue de la mère Noël...et plein d'autres surprises. Organisé par Musettes.

10h - 21h - Halle de cazaux

DÉCEMBRE

Vendredi 5 décembre

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

Journée Nationale d'Hommage aux «morts pour la France» pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

10h - Monument aux morts de Cazaux

Samedi 6 décembre

RENDEZ-VOUS DES ÉLÈVES ADULTES

16h30 - Conservatoire de Musique

REPAS DU TÉLÉTHON

Organisé par le Generationth

18h30 - Parc des Expositions



JULIEN COURBET

Vieux jeune et joli

Il y a encore quelques années, il était sur scène, jeune et joli. Mais ça c'était avant.

20h30 - Théâtre Cravey

Vendredi 12 décembre



CHRISTOPHE MALAVOY Les enchanteurs

Christophe Malavoy puise dans le patrimoine de la chanson française avec le désir de remettre la poésie au cœur de notre quotidien.

20h30 - Théâtre Cravey

Du 13 décembre au 3 janvier

VILLAGE DE NOËL

Plus de détails page 21

14h - 20h - Place Gambetta

Mercredi 17 décembre

CONCERT DE NOËL

du Conservatoire de Musique

18h30 - Théâtre Cravey

Vendredi 19 décembre

VOYAGE D'HIVER

Plus de détails page 23

19h30 - Église St Vincent

Dimanche 21 décembre

LE BOSSU DE NOTRE DAME

Plus de détails page 23

16h30 et 19h - Théâtre Cravey

Mardi 23 décembre 2025

CRÉATION CARTE POP-UP

Venez découvrir l'art du papier à notre atelier créatif de cartes pop-up !

Dès 6 ans - 8 enfants max.

10h - 12h - Bibliothèque Municipale



TOUS LES SAMEDIS MATIN SPORT EN BUCH

2 séances de 45 min
Plaine des Sport G. Moga

9h30 et 10h30

Sur inscription :

www.latestedeBuch.fr



**RETROUVER
VOTRE AGENDA
PLUS EN
DÉTAILS ICI**



Animations et spectacles jeunesse

Village de Noël

Du 13 décembre au 3 janvier, la magie de Noël s'installe au cœur de la ville !

La place Gambetta se métamorphose une nouvelle fois et accueillera une vingtaine de chalets de restaurateurs et artisans, sans oublier bien sûr le chalet du Père Noël. Des espaces conviviaux et festifs seront aussi aménagés pour accueillir afterworks, concerts et animations.

Petits et grands pourront profiter de la piste de patins à roulette, au centre la place et de la piste de luge sur l'esplanade de la Mairie. Deux grands feux d'artifice viendront illuminer le ciel pour l'ouverture le samedi 13 décembre et la clôture le samedi 3 janvier.

L'occasion de se rassembler en famille ou entre amis pour profiter de l'ambiance des fêtes de fin d'année.

Horaires : tous les jours de 14h à 21h, avec deux nocturnes jusqu'à 22h (13 décembre et 3 janvier). Les soirs de réveillon (24 et 31 décembre), le village fermera exceptionnellement à 18h.



Guinguette d'Halloween

Vendredi 31 octobre de 18h à 22h

La nuit tombe sur le Marché de La Teste de Buch... et avec elle, une atmosphère mystérieuse et envoûtante s'installe !

Pour Halloween, la Guinguette se pare de décors ensorcelants et d'animations surprenantes. Entre gourmandises à croquer, surprises frissonnantes et rires partagés, petits et grands vivront une soirée pleine de magie et de mystère jusqu'à 22h.

Comptines et lectures

Des ateliers pour les plus petits

La Biblio propose chaque mois dans son espace Petite Enfance des animations spécialement conçues pour les plus jeunes publics. Des temps d'éveil ludiques, accessibles dès le plus jeune âge (accompagné d'un adulte).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Ces ateliers sont gratuits
mais le nombre de places étant limité,
pensez à réserver



Les petites Oreilles

Le 5 novembre et 3 le décembre

Des contes, des comptines, des livres... tout un monde d'histoires proposé par Myriam Darmanté, conteuse.

Pour les enfants de 0 à 3 ans,
2 séances 09h45 et 10h30 - 45 min
15 enfants maximum

Éveil Musical

Le 12 novembre et le 17 décembre

Un atelier d'éveil musical, animé par Francis Dessetz, pour initier les plus jeunes aux sons et instruments, grâce notamment à des jeux interactifs.

2 séances : 10h pour les 0-3 ans et 11h pour les 3-6 ans - 45 min environ
12 enfants maximum

Comptines et signes

Le 21 novembre et le 12 décembre

Un atelier, animé par Mado Bon Tessier, accompagnante parentale, pour découvrir ensemble avec son tout-petit, de façon ludique, le langage des signes à travers des chansons, et ainsi pouvoir apprendre à mieux communiquer et l'accompagner dans l'acquisition de la parole.

Pour les enfants de 0 à 4 ans
Séance à 11h - 40 min environ
12 enfants maximum par séance



Envolée d'Arts :

Rencontre avec les vainqueurs de l'édition 2025

Pour la 3^e année, la Ville de La Teste de Buch a organisé « Envolée d'Arts », un concours de peintures sur le thème « Nature en été ». 50 œuvres ont été exposées, tout l'été dans les jardins de l'Eglise Saint-Vincent et le public a pu voter pour son œuvre préférée.



Prix du Jury Benoît DARTIGUES « Un soir sous les pins »

Depuis quand participez-vous au concours ?

J'ai fait toutes les éditions et j'ai été sélectionné à chaque fois.

Votre parcours en quelques mots ?

Originaire de Biscarrosse, j'ai commencé à peindre étudiant, en réalisant des aquarelles pour gagner ma vie. Illustrateur à Paris pendant une douzaine d'années, je suis revenu dans les Landes en 1999. Après la tempête Klaus en 2009, j'ai voulu peindre les Landes d'autrefois, c'est-à-dire sans les pins, puis je me suis mis à retranscrire mes émotions d'enfance de tout le littoral : mer, forêt, lacs. Je peins avec mon vécu, que chacun peut ressentir à sa manière.

Pouvez-vous parler de votre style ?

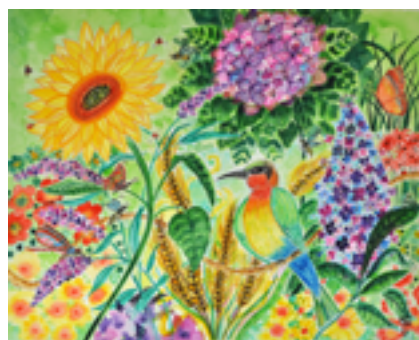
Dans mes tableaux, je ne mets jamais de personnage : je me place comme le seul spectateur. Ainsi, chaque personne qui regarde mon tableau devient, elle aussi, l'unique spectateur. C'est une forme de romantisme.

Que raconte votre œuvre primée ?

Je me représente une soirée d'été sous les pins : après un barbecue ou une soirée en musique... On ne voit pas ce qu'il y a en bas ; à chacun d'imaginer un village, un parc ou... rien.

Que pouvez-vous nous dire sur l'exposition ?

J'aime l'exposition sur l'espace public, elle draine beaucoup de monde : c'est un excellent moyen de faire connaître mon travail.



1^{er} prix du public Christelle Amé « Florescence »

Depuis quand participez-vous au concours ?

C'est ma 3^e participation : j'y suis depuis le début et j'ai été sélectionnée la 1^{re} et la 3^e année.

Votre parcours en quelques mots ?

Originaire de La Teste, j'habite aujourd'hui au Teich. Artiste autodidacte, j'ai commencé la peinture il y a 7 ans, de façon intuitive. Avant, j'étais photographe de métier : une base d'image était là, puis une inspiration soudaine a lancé ma carrière de peintre.

Pouvez-vous parler de votre style ?

Je peins des tableaux naïfs, très colorés et joyeux, pleins d'humour et de petits détails. C'est ma spécialité. Je fais également beaucoup de tableaux sur le Bassin et j'y expose régulièrement – notamment à la salle des mariages du Pyla.

Que raconte votre œuvre primée ?

Elle s'intitule Florescence. Le thème était « la nature en été » : j'ai voulu quelque chose d'explosif, comme un feu d'artifice, avec le guêpier – un oiseau estival – et des plantes et insectes typiques de la saison.

Que pouvez-vous nous dire sur l'exposition ?

Étant d'ici, exposer à La Teste a une valeur particulière : c'est comme une double récompense.





2^e prix du public Jean-Marc Subira « Les coquelicots d'Ars en Ré »

Depuis quand participez-vous au concours ?

C'est ma 3^e participation et ma première sélection.

Votre parcours en quelques mots ?

Originaire de La Teste, j'habite aujourd'hui au Pian-Médoc. Je reviens souvent ici, voir mon père, la maison familiale est toujours là. J'adore le Bassin. Je suis imprégné de sa beauté et je pense que ça se ressent dans mes peintures.

Pouvez-vous parler de votre style ?

Je travaille beaucoup au pastel – comme pour l'œuvre sélectionnée. J'adore sa matière, proche de la craie : on superpose, on fusionne, on sculpte la couleur. Je peins aussi à l'acrylique autour de la mer et du Bassin – les prés salés de La Teste notamment.

Que raconte votre œuvre primée ?

Elle a une histoire : à l'Île de Ré, j'ai vu un champ de coquelicots avec le phare d'Ars en arrière-plan. J'y ai lu un symbole, une direction. Le défi était de retrouver la profondeur et le « bokeh », ce flou d'arrière-plan caractéristique en photographie, mais de faire ressentir le mauvais temps qui arrive.

Que pouvez-vous nous dire sur l'exposition ?

Exposer dans les jardins de l'église comptait beaucoup car le lieu me parle : enfant, je faisais du judo juste à côté, aux jeunes du Captalat. L'exposition amène de la gaieté à cet endroit.



Les spectacles de Noël



VOYAGE D'HIVER

C'est au cœur de l'hiver que nous nous rassemblons pour fêter Noël, pour décorer nos maisons et pour chanter entourés de nos proches.

Les fêtes de Noël, la Sankta Lucia en Suède et le solstice d'hiver dans les pays baltes sont des périodes fédératrices, rassemblant les hommes depuis des milliers d'années.

À travers des chansons venues du monde entier, les Itinérantes et les musiciens des Belles Âmes entreprendront un voyage au cœur de l'hiver.

Vendredi 19 décembre 2025
19h30 - Église Saint-Vincent



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

LE BOSSU DE NOTRE DAME

Un spectacle enchanteur et captivant, savoureux mélange de théâtre, de commedia dell'arte et de comédie musicale.

Olivier Solivérès, auteur et metteur en scène, nous plonge en plein milieu du XV^e siècle dans des décors somptueux, pour une version originale, drôle et poétique du chef-d'œuvre de Victor Hugo.

Duels, poursuites, intrigues : une histoire d'amour pleine de rebondissements, d'action, de poésie et d'humour, qui ravira petits et grands.

À partir de 5 ans
Dimanche 21 décembre 2025
16h30 et 19 - Théâtre Cravey

Rencontre avec Awa Ly :

entre musique, spiritualité et engagement

Awa Ly : « La musique a le pouvoir de guérir »

Chanteuse franco-sénégalaise, Awa Ly a su tracer un parcours singulier entre Paris, Rome et les scènes du monde entier. Sa voix unique, nourrie de multiples influences, touche par sa sincérité et son engagement.

Vous avez étudié le commerce international avant de vous consacrer à la musique.

Comment cette transition s'est-elle opérée ?

Je suis partie à Rome pour un stage de six mois... et j'y suis finalement restée vingt et une années ! La musique a toujours fait partie de moi, depuis l'enfance. Là-bas, elle a pris de plus en plus de place jusqu'à devenir une évidence : j'ai compris que c'était ma voie.

Comment définiriez-vous votre univers musical ?

Je n'aime pas trop mettre des étiquettes. On y retrouve du jazz, de la soul, du folk, des sonorités africaines... Mais au-delà des genres, c'est surtout ma voix, ma vibration, qui donne son identité à ma musique.

Vous parlez souvent de la dimension spirituelle de la musique. Que représente-t-elle pour vous ?

Pour moi, la musique est un instrument qui relie le corps, l'âme et l'esprit. Elle apaise, elle élève, elle soigne. Oui, c'est une véritable thérapie. Sur scène, il m'arrive d'être submergée par l'énergie du public, jusqu'aux larmes. Ce sont des larmes de grâce, de gratitude.



Vous êtes également très engagée. Quels combats vous tiennent à cœur ?

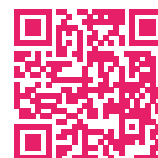
Je suis fille d'immigrés et femme de mon époque. La lutte contre le racisme et l'émancipation des femmes sont des sujets qui me touchent profondément. Mon rôle, c'est de transmettre des messages de paix et de lumière à travers ma musique.

Vous serez de passage à La Teste de Buch, que vous inspire cette ville ?

Quel endroit incroyable ! Je l'ai découvert lors du tournage de mon clip Inside, en collaboration avec le Pocket Ballet de Bordeaux. D'un côté, une forêt majestueuse, de l'autre, l'océan à perte de vue... c'était d'une beauté incroyable. L'atmosphère ici est vraiment inspirante, empreinte d'authenticité et de simplicité. J'ai vraiment envie de revenir sur la Dune pour méditer ! (rires)



**En concert au
théâtre Cravey
le 24 janvier à 20h30.
Réservez votre place :**



Les Scènes d'Olivier Marchal

Une 4^e édition incontournable

La scène du Théâtre Cravey s'anime du 6 au 16 novembre, en accueillant pour une 4^e édition le festival des Scènes d'Olivier Marchal.

L'événement qui s'inscrit désormais comme un rendez-vous culturel de l'automne propose cette année une programmation variée mêlant théâtre, concert, humour et rencontres artistiques tout en gardant sa spécificité : accueillir le temps d'un festival des grands noms de la scène artistique française.

Une ouverture musicale

Le festival débutera par un concert réunissant **Gérard et Manu Lanvin**. Père et fils partageront la scène dans un moment musical où se mêlent complicité et énergie, proposant une entrée en matière singulière qui associe musique et esprit de fête.

Côté théâtre, vous pourrez retrouver **Édouard Baer** dans *Cyrano de Bergerac*, **Fanny Ardant** avec *La blessure et la soif*, **Marie-Anne Chazel** et **Michel Leeb** dans *Parle-moi d'amour* ou encore **Isabelle Vitari**, **Loup-Denis Elion** et **Cyril Garnier** dans *Rupture à domicile*.

Le festival proposera aussi des seuls en scènes : **Antoine Duléry** dans *Lit entre les lignes* propose un spectacle hybride, entre lecture, confidences et humour, tandis qu'**Antonia de Rendinger**, avec *Scènes de corps et d'esprit*, entraîne le public dans une galerie de personnages comiques et décalés.

Enfin, **Mathilde Seigner** et **François-Xavier Demaison**, dans l'entretien/spectacle « *Au plus près de* » partageront avec le public anecdotes inédites, bêtises et fous-rires.

Si plusieurs spectacles affichent déjà complet, il reste encore des places pour assister à certaines dates du festival.

N'hésitez pas à vous rendre sur la billetterie du théâtre Cravey :



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe des tarifs préférentiels pour le festival :

- Vous pouvez composer votre formule avec 3 spectacles différents minimum afin de bénéficier d'une remise de 20 % Ou
- Pour les Testerins, une remise de 30% est appliquée dès le 1^{er} billet acheté, uniquement au guichet de théâtre et sur présentation d'un justificatif de domicile.



Gérard & Manu LANVIN

En concert

JEU 6 NOV - 20H30



Édouard BAER

Cyrano de Bergerac

VEN 7 NOV - 20H30



M-A. CHAZEL et M. LEEB

Parle-moi d'amour

SAM 8 NOV - 20H30



Antonia DE RENDINGER

Scènes de corps et d'esprit

DIM 9 NOV - 18H

« Merci à tous les artistes qui ont accepté d'être des nôtres... Merci à tous ceux qui vont nous régaler encore une fois dans cette nouvelle édition pleine de surprises »

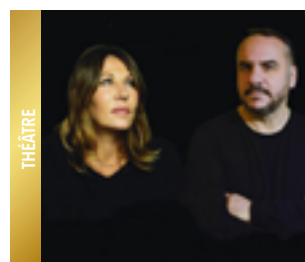
Olivier Marchal



Fanny ARDANT

La blessure et la soif

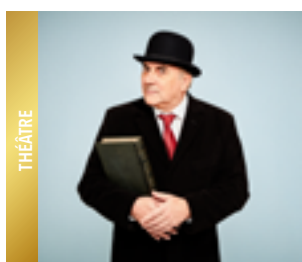
JEU 13 NOV - 20H30



M. SEIGNER & FX DEMAISON

Au plus près de

VEN 14 NOV - 20H30



Antoine DULÉRY

Lit entre les lignes

SAM 15 NOV - 20H30



RUPTURE À DOMICILE

Isabelle Vitari, Loup-Denis Elion, Cyril Garnier

DIM 16 NOV - 18H

Budget Participatif #1 :

Un point sur les projets lauréats

Les projets sélectionnés par les habitants ont été validés en séance du Conseil Municipal du 10 avril 2025. Où en est leur mise en œuvre par les services de la Ville.

1 - Les Nichoirs à Chauve-Souris

Projet de Sarah

10 nichoirs à chauve-souris ont été installés durant l'été sur différents bâtiments communaux répartis sur l'ensemble du territoire, à La Teste Centre, comme à Pyla sur Mer et Cazaux.

Le service Environnement, qui avait déjà été mobilisé pour conseiller les lieux d'implantation les plus adaptés, assurera le suivi de ces nichoirs, afin d'en vérifier l'efficacité.



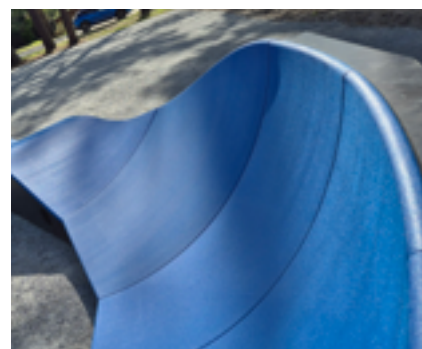
2 - Le Pumptrack de Cazaux

Projet de Nicolas

La piste de pumptrack modulaire a été installée au début du mois d'octobre sur la plaine des sports du Clavier à Cazaux, face au dojo et à proximité du skate-parc.

Qu'est-ce qu'un pumptrack ? C'est une piste en boucle fermée, composée d'une succession de bosses arrondies et de virages relevés, pour la pratique du vélo, de la trottinette, du roller ou encore du skateboard. L'objectif est de progresser sur la piste sans pédaler, mais uniquement en utilisant le mouvement du corps (appelé le pump).

L'équipement est libre d'accès, toutefois son utilisation nécessite de respecter les consignes de sécurité et règles de bonne conduite présentes sur l'équipement (port du casque et des équipements de protection individuels, interdiction d'accès aux engins à moteurs...)



3 - L'espace de rencontre Quartier Est

Projet de Manu

Il s'agissait de créer un espace de détente à proximité de la maison de quartier Est, via la mise en place d'équipements adaptés, dont un terrain de pétanque, des tables et des bancs. L'emplacement du terrain de pétanque a été identifié par les services techniques, en lien avec les porteurs de projets et il sera mis en place avant la fin de l'année.



Budget participatif #2 : La deuxième édition est lancée

La Ville a ouvert l'édition 2025 et met à disposition 60 000 € pour réaliser des projets proposés puis choisis par les habitants.

Le budget participatif est un dispositif de démocratie participative : une part du budget d'investissement de la Ville, 60 000€, est destinée à financer des projets issus de la population. Cette 2^e édition s'inscrit dans la continuité : elle reprend les principes éprouvés de la première édition, notamment la plate-forme « Purpoz » pour la simplicité du dépôt des projets, tout en intégrant des améliorations tirées des retours d'expérience.



Les porteurs de projets ont 3 mois pour déposer leur projet sur la page dédiée de la plate-forme Purpoz accessible depuis le site de la Ville.

Chaque habitant peut proposer une idée par fiche avec les informations nécessaires : description, utilité d'intérêt général, lieu d'implantation si nécessaire, estimation budgétaire indicative.

Cette 2^e édition du budget participatif est ouverte aux mineurs qui peuvent présenter un projet à condition d'être encadrés par des équipes d'enseignants, ou d'animations (Entrepotes, CMJ, Maisons de Quartier...)

Les projets déposés font l'objet d'une analyse technique, juridique et financière par les services de la Ville, sur la base des informations communiquées par le porteur du projet.

Les projets retenus seront soumis au vote du public. Lors de cette étape, vous n'aurez désormais plus besoin de vous créer un compte sur la plate-forme pour participer, étape qui avait été jugée très contraignante par de nombreux participants lors de la première édition.



À SAVOIR

Le dispositif est destiné aux particuliers, résidant à La Teste de Buch, seuls ou à plusieurs (groupe d'amis, de voisins...).

Pour passer la 1^{re} étape de sélection, il doit obligatoirement :

- concerner des dépenses d'investissement (et pas de fonctionnement)
- se déployer sur le territoire de la commune
- relever des compétences des services de la mairie, qui seront en charge de sa réalisation
 - bénéficier à tous les Testers
- ne pas avoir de caractère discriminatoire ou diffamatoire.



CINÉ SANS FRONTIÈRES : 16^e ÉDITION

C'est un incontournable de l'hiver : le Festival de Cinéma en version originale sous-titrée, organisé par l'association Ciné sans Frontières, revient pour une 16^e édition. L'occasion de découvrir des films originaux, des réalisateurs talentueux mais aussi de sensibiliser le grand public à la culture cinématographique et au cinéma en version originale.

S'il est encore trop tôt pour connaître la sélection de cette 16^e édition, on peut d'ores et déjà noter les dates de ce festival qui aura lieu du **30 janvier au 07 février 2026 dans les cinémas Grands Ecrans de La Teste et Arcachon.**



UNE BOÎTE À LIVRES POUR LE QUARTIER EST

Chaque quartier dispose d'un budget qui lui est propre pour mener à bien des projets, organiser des événements. En 2025, les conseillers de quartier Est ont choisi de créer et installer une boîte à livres devant la maison de quartier. Entièrement réalisée en interne, elle a été fabriquée par les conseillers avec l'aide des adhérents à la Maison de Quartier.

Maison de quartier Est - Rue du Parc de l'Estey

NOËL DES SENIORS

Mercredi 17 décembre, le CCAS organise un après-midi dansant au Parc des Expositions pour les plus de 65 ans. Un moment de fête à partager dans l'ambiance féerique de Noël. N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent auprès du CCAS au 05 57 73 69 80.

Mercredi 17 décembre de 14h à 17h30
Parc des Expositions



Un accueil végétal

Le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville s'est fait une beauté ! Grâce au savoir-faire des Services Techniques, des compositions végétales ont été installées pour offrir un hall d'accueil plus chaleureux et verdoyant.



Collecte nationale de la Banque Alimentaire

Le CCAS, via son Epicerie Sociale, organise une grande collecte afin de recueillir produits alimentaires, et d'hygiène pour les plus démunis. Environ 130 bénévoles seront mobilisés à l'Intermarché Miquelots, l'Intermarché Cap Océan, au Centre Leclerc et au Auchan Cazaux. En 2024, ils avaient collecté près de 8 tonnes de denrées. Aidez-les, donnez !

Les 28 et 29 novembre 2025

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Comme chaque année, l'INSEE lance une campagne de recensement auprès d'un échantillon de 8% de la population tiré au sort. En 2026, les dates de cette campagne sont fixées entre le 15 janvier et le 21 février 2026.

À La Teste de Buch, 7 agents recenseurs de la Ville seront ainsi chargés de cette collecte d'informations auprès de plus de 1600 foyers. Vous pourrez aussi devancer leur passage en répondant directement en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr

Si vous êtes concerné, vous serez prévenu par courrier. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique !

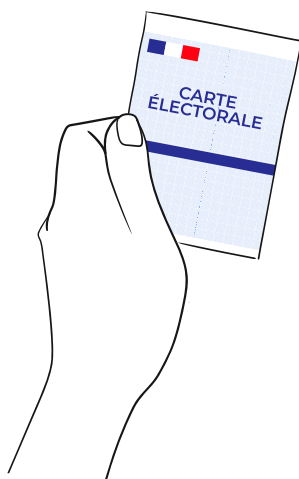
Les données collectées (protégées et strictement confidentielles) servent à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et à anticiper les besoins futurs de la population en matière d'aménagement urbain, de logements, d'équipements collectifs, d'écoles, d'établissements de santé ou de retraite, de transports...

À noter que si vous êtes intéressé(e) pour participer à ces opérations de collecte, la Ville est actuellement à la recherche d'agents recenseurs.

Vous pouvez retrouver le détail de l'offre mais aussi postuler en ligne depuis le site www.latestedebuch.fr



Renseignements en mairie au 05 56 22 35 35



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si vous souhaitez voter mais que vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 06 février 2026 pour le faire.

Vous pouvez retrouver tous les détails et vous inscrire sur le site [service-public](https://service-public.fr) ou directement en Mairie auprès du service Etat-Civil / Elections.

Renseignements en mairie au 05 56 22 38 77

CIMETIÈRES : HORAIRES POUR LA TOUSSAINT ET LA PÉRIODE HIVERNALE

À l'occasion de la Toussaint et afin de faciliter l'accès et l'entretien des sépultures, le cimetière de La Teste-de-Buch ouvre exceptionnellement ses portes aux véhicules du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre de 8h30 à 18h30.

Le jour de la Toussaint, le cimetière fermera à nouveau l'accès aux véhicules afin de respecter le recueillement des familles.

Le cimetière de Cazaux sera également accessible aux véhicules durant cette période.

Pour rappel, les cimetières restent ouverts aux piétons tous les jours de 8h30 à 20h jusqu'au 11 novembre inclus.

Horaires d'ouverture des cimetières à partir du 12 novembre 2025 :

12 novembre au 31 janvier : 8h30 à 18h00

1er février au 31 mars : 8h30 à 17h00

1er avril au 11 novembre : 8h30 à 20h00



Moulins et meuniers

En 1809, on dénombre en Gironde : 985 moulins à eau et 816 moulins à vent.

Les moulins à vent ou à eau ont étonnamment fait partie intégrante du paysage du Pays de Buch, territoire pourtant peu céréalier. Jean CAVIGNAC en a dressé le panorama à la fin du XVIII^e siècle à partir des cartes (BELLEYME, CASSINI) et des premiers recensements (1792, 1809). Le pouvoir central était soucieux de sécuriser les approvisionnements, le pain occupant une place centrale dans l'alimentation. En Pays de Buch, une agriculture de subsistance avec une faible production céréalière était compensée par l'importation de grains de Bretagne. Comme dans l'ensemble du pays, après une apogée au début du XIX^e siècle, leur déclin s'amorce après 1850 et s'accélère à la fin du siècle, faute de grain à moudre et concurrencés par les minoteries industrielles.

Il ne subsiste que peu de chose de ce passé. Seul fonctionne encore à Salles le moulin à eau de DUBERN, transformé en minoterie en 1930. A La Teste-de-Buch, le moulin de Bordes se dresse encore en bordure des prés salés, restauré par Michel DOUSSY, au début des années 1960 : « Je l'ai sauvé de la ruine mais je ne l'ai pas rétabli dans ses fonctions... » Ces « machines vivantes » (Claude RIVALS) ont toutefois laissé des traces dans les archives et suscité la curiosité des historiens.

Les moulins, marqueurs du territoire

Claude RIVALS observe que les moulins à vent sont des marqueurs du paysage et servent d'amers sur notre littoral.

Gilbert SORE en dresse un panorama à l'aube du XIX^e siècle dans son ouvrage *Entre Dune et Bassin* : « Au Nord du pays, du port à La Hume, sur la digue des prés salés, toute une ligne de moulins à vent montraient encore leur tour ronde et les moignons de leurs ailes qui ne tournaient plus : de l'Ouest à l'Est, c'étaient le moulin du PRE, à l'alignement de la digue Est, le moulin du PUJOUU, sur la butte du même nom, le moulin de DUTRUCH [propriété de Louis DUTRUCH ou Moulin Neuf] et celui de BORDES ou d'ARGILAS dont la tour vient d'être réparée par M. DOUSSY. Sur tous les espaces battus des vents, d'autres s'érigèrent au fil des temps. Une carte du temps de Louis XVI, fin du XVIII^e siècle, montre au Sud, à la hauteur du Caplande, de part et d'autre du carrefour, à l'ouest, le moulin de CHASSIN, à l'Est le moulin du BROC [et autre moulin de la Place ou du Caplande]. Vers le Sud-Est, au lieu-dit SECARY, c'était le moulin de FLEURY. Il y eut même, sur le cours de Craste Douce, un moulin à eau, celui de LA MOLE [moulin de Braouet] dont je me souviens d'avoir vu les ruines. »

Ne manquent à l'appel que le moulin de Castéra à Cazaux et le moulin de Binard ou Petit Moulin.



Le Moulin du Pré (des Prés), appelé aussi moulin de Tahart/Tahard, se situait au début de la rue du Port, en bordure de la craste d'Arriet. Il faut l'imaginer comme sur la carte de CHARLEVOIX DE VILLERS, dans son environnement rural, avant que le quartier ne soit métamorphosé par l'ouverture de la ligne de chemin de fer en 1841 et le creusement du premier chenal du port à l'initiative de Clément SOULIÉ. Il apparaît déjà, sans nom, sur la carte de MASSE (1708).

Selon Robert AUFAN, en 1785, il appartient pour partie à Nicolas TAFFARD, pour partie aux CAUPOS-VERTHAMON, avant d'être adjugé à la Révolution comme bien national. En 1822, il est en copropriété entre LOUBET, Veuve EYMERIC et FLEURY fils aîné. En 1849 il est détenu en indivision par Dame veuve TAFFARD (1/2) et Marie DAYAU, née TAMBOURIN (1/4), et son fils Martin DAYAU fils (1/4), meuniers : un des rares cas où le meunier est en partie propriétaire.

Il apparaît dans les lithographies de Léo DROUYN, jumelé avec **le moulin du Pujeau**, situé sur une élévation de terrain (Pujou en gascon). Michel JACQUES le rattache à un texte de Gustave LABAT : « Un vieux moulin, situé entre la voie de chemin de fer et les importants réservoirs à poissons de la compagnie des Pêcheries de l'Océan (Harry JOHNSTON) complètement démantelé... porte surmonté d'un écusson « De Baleste m'a fait bâtir l'année 1713 ». »



Au lieu-dit **Sécary** figurent **deux moulins**, l'un à vent, l'autre à eau.

Par la baillette du 24 juin 1771, le capital concède un moulin à vent à Jean FLEURY dit SÉCARY (Césaire, Sécariot). Propriétaire en 1822, le bien passe à son gendre Michel BISSERIE (1849). Il est mentionné comme démoli en 1859, mais les archives municipales ont trouvé un courrier d'un meunier proposant ses services à M. BISSERIE, alors maire, en juin 1863 : « J'ai entendu parler que vous êtes propriétaire d'un moulin à eau et d'un moulin à vent... »

Le moulin à eau de Sécary est édifié en 1771 par Jean FLEURY. Mentionné comme démoli (1850) dans le cadastre, comme « ancien moulin » sur la carte du Conseil général (1875), il n'en reste aujourd'hui que quelques vestiges de la voûte maçonnée.

Le moulin de Braouet (« petit marais ») était situé à l'ouest du lieu-dit La Séoube, sur craste Douce ; avant la création de la voie directe, un chemin y conduisait directement. Construit par TAFFARD DE LA RUADE (1816-1832), propriété de François Honoré PEYJEHAN en 1849 puis déclaré démoli en 1883, il ne figure plus sur la propriété de SALLES DE HYS au début du XX^e siècle. On le retrouve sous diverses appellations : Moulinot (carte CASSINI), ou moulin de la Mole sous la plume de Gilbert SORE.

Le moulin de Villemarie

Une tentative de production de riz dans la plaine de Cazaux s'était accompagnée au milieu du XIX^e siècle de la construction d'un moulin à riz. Détruite par un incendie en 1843 puis reconstruite, cette féculerie est par la suite utilisée pour la mouture des céréales. Ce « moulin des landes », entre le canal et la route de Sanguinet, est détruit par un nouvel incendie en 1894.

Son propriétaire Emile LEBERT utilise alors la force hydraulique de la chute de Villemarie pour fournir de l'électricité à la ville (contrat passé en 1901 mais dénoncé dès 1902 par le nouveau maire, Pierre DIGNAC).



Les meuniers, une corporation à part

Jean CAVIGNAC réalise une étude sur les 27 propriétaires des moulins du Pays de Buch.

« On trouve 8 marchands et négociants, 7 nobles, 6 gens de loi (notaires et praticiens), 3 meuniers, 3 laboureurs, un officiel des fermes. Très peu de meuniers sont donc propriétaires d'un moulin. »

Avec leur savoir-faire et leur façon de vivre, ils constituent une véritable corporation, se marient entre eux, constituant de véritables dynasties. De plus, ces meuniers peuvent passer de moulin en moulin.

Souvent, les baux à ferme concernent moulin à vent et moulin à eau, de quoi maintenir une activité lors des étiages estivaux. D'autre part, font partie du bail la maison d'habitation du meunier et de sa famille, mais aussi des terres, prés, vignes, qui contribuent à la viabilité de l'ensemble. L'épouse est souvent cultivatrice, comme on l'a vu pour le moulin du Pré.

Naissances

Juin

Leao DEDUFFELEER
Alessio de JOUSSINEAU de TOURDONNET
Charlotte GAYON
Benedita RÉMOND ADRIAO
Lila FAFON
Yuna RATELADE DOURNELLE
Roxane BOITEAUD
Téa BOURBON
Billie MENNESON
Sacha BALAIÑ QUENOUILLE
Sacha BOURBON COCOGNON
Rose KERBAUL PALINHOS
Capucine BRUGERE

Juillet

Adam DOS SANTOS
Nino BELIARD
Julia RIGAUD SEGUIN
Charlie DEROVOUT BERNARD
Rose PETIT
Tahë CHARBONNIER

Août

Sasha POULAIN POMMERETTE
Abel HERRERO
Isaac PERINAUD
Isaac HUBERT
Axel LARQUIER
Auguste DABIN
Raphaël ROZEWICZ
Anaë FRENO
Vadim EMILE
Éden AMOUR

Décès

Juin

Roland-Jean LECOURT
Martine CARRIÈRE
Nelly GRANADA
Jérôme VIDAL
Georgette VIAL
Jean-François DIDIER
Jean-Pierre BESSAGUET
Philippe BAUDET
Pierrette COUTUROU
Patricia COUSTAUD
Josette JANVRIN
Serge STRAINCHAMPS
Maryse HACQUARD
Catherine BAUDY
André NADAL
Evelyne ANIORT
Huguette VIDAL
Claude REGOUT
Lucienne CLEMENTZ
Micheline CONDOU

Lilli FRANCO
Jeannot LABARCHÈDE
René DUPOUY
Juillet
Claudine RÉGIMON
Gérard CIGANA
Monique GOURMELON
Anne COLL RAMIS
Marie BROUSTEY
Jacqueline LEHMANN-CARPZOW

Renè-Corentin GALLO
Georgette PRYMERSKI
Daniel FONTAGNÉ
Huguette AMOROS
Étienne SOUMANON
Jean RUBEL
Béatrice MOUCHOT
Paulette DEY
Françoise PAUL
Christian FÉDOR
Christian DÉHAYS
Ruffin KERN
Christian PEREY
Christine BÉLIARD
France MAURIN
Jean-Pascal PINSON
Jacques GARRIDO
Christiane OBERT
Françoise ROSTRENNE
Nicole BASSERY
Bernard BAUDRON
Marie-Thérèse SCHOEBEL
Pierre GRIMAULT
Françoise SAUGET
Jean RIDARD

Août

Françoise BILLAUD
Anne LOUDIC
Bernard BEAUGENDRE
Annie MONLEZUN
Jean FOURÈS
Jean-Marie LOISEAU
Jean CIRON
Claude HILBERT
Annie BONTE
Claude NEVEU
Jean BOUHIER
Béatrice MISME
Francine LARRABURE
Sylvie SIMONNEAU
Hubert MONS
Yvette MAGNAN
François HERMAND
Jean-Claude LONGIN
Guido DAL SANTO
Marie FERNANDEZ-DUROUX

Jacques BAL
Laurence PADOVANI
Jean-Michel CLARENS
Georgette FABAS
Marie-Claude BROUSTE
Myriam BASSE
Concepcion DESMOULIN
Suzanne PEYROU
Catherine MARTIN
Madeleine FOUILHAC
Jean RAYNAL
Micheline TWATTEBAULT
Elisabeth HENNO
Yvette MOREL
Pierre CÉBÉDIO
Gérard DUCOS
Jean LALANNE
Renée ROBBE
Sylvette MOREAU
Dominique BOMPIERRE
Serge GAUYACQ

Mariage

Juin

Jimmy MONEYN et Tatiana GIMENO
Benjamin LAPORTE et Stella PEDROTTI
Vincent ALIX et Christine MARINOVIC
Xavier GUILHEM et Sabrina BOUAZI
Alexis LEVRAUD et Tissie MOHEITA DA CUNHA
Rémy BAUBY et Nelly BRION
Bruno BOBIN et Cécile MINVILLE
Anthony MARQUES et Caroline BEAUMONT

Juillet

Romain DUC et Mélanie ROLAND
Jean-François BELHOMME et Ségolène L'HUILLIER
Jacques POULAIN et Solène GÉRARD
Esteban de RIBEROLLES et Manon BONPUNT

Août

Antoine GUBBIOTTI et Anaïs GREFFE
Jérémy JOUIN et Amandine LANGLAIS
Pierre-Louis RICHARD de SOULTRAIT et Mathilde SEMAAN
Gilles DESMONS et Cindie NATHOO
Thomas LABADIE et Marie-Anne LAVAUD
Hugo GEVRET et Anne RIVIERE
Charles DUCOS et Pauline DI NOTO
Jésus ARGUMANES et Sophie CHATEAU
Thomas DUPONT et Clémence GENNARI
Anthony FOULLOUBEY et Armony CHROBACK

Septembre

Nicolas MARTIN et Ethel ROUIN
Louis-Samuel PILCER et Annette COTTEN
Mathieu BABLET et Alice SAULNIER
Eric VOLLE et Blandine BARAT
Pierre COLLIN et Laurianne LÉON
Jean-Denis CALLEJA et Aurore CAMILIÉRI

La vie des quartiers, au cœur du lien social

Des maisons de quartier ouvertes à tous

Une équipe de 18 agents aux compétences multiples (animation, travail social, sport) accueille les habitants, ils proposent des activités créatives, éducatives, de bien être, destinées aux familles, enfants, adultes et seniors : accompagnement à la scolarité, Coin des Petits, ateliers cuisine, marches, photo ainsi que des permanences d'accompagnement numérique dans chaque Maison de Quartier.



Faire « avec » et « pour » les habitants

Les agents proposent également des projets partagés et animés avec des bénévoles qui favorisent les rencontres et les découvertes : une bibliothèque et un rucher à Cazaux, une ludothèque et une mini-recyclerie dans la MDQ des Miquelots, un jardin partagé à la Règue Verte et un espace numérique à la MDQ du Centre-Ville.

Ainsi vous pouvez découvrir le Rucher de Cazaux avec Pascal, participer à un atelier cuisine avec Stéphanie, marcher le mercredi avec Mathieu...



Un rôle essentiel dans la vie testérine

Véritables points d'ancrage dans les quartiers, ces structures contribuent à tisser du lien entre les habitants des différents quartiers, à encourager la solidarité et à accompagner les familles comme les seniors dans leur vie quotidienne.

Plus qu'un service municipal, elles incarnent l'esprit de proximité et de convivialité qui fait la richesse de la vie testérine



Des missions centrées sur le lien social et la solidarité

Leur priorité est claire : renforcer la cohésion sociale et favoriser le bien vivre ensemble. Les maisons de quartier sont des espaces de l'Animation de la Vie Sociale, des lieux d'accueil vivants et participatifs, où chacun peut trouver sa place et s'engager. Les missions des équipes s'articulent autour de plusieurs axes :

- Accueillir, écouter, orienter les habitants
- Mobiliser les habitants autour de projets collectifs
- Favoriser les initiatives solidaires
- Favoriser l'engagement citoyen et la participation,
- Créer du lien entre les générations.



GROUPE D'OPPOSITION

« AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

**NOUVEAU PLAN D'URBANISME DE NOTRE COMMUNE :
MAIS VERS QUEL AVENIR POUR LA TESTE DE BUCH ?
DENSIFICATION OU VISION DEFAILLANTE ?
LE BETON OU LA RAISON ?**

Les hypothèses démographiques, basées sur une croissance annuelle de 0,8%, sont surévaluées

- La répartition géographique des opérations d'aménagement programmé (OAP) est déséquilibrée, consommatrice d'espaces verts, d'ilots éponge, et d'une concentration très déraisonnable à Cazaux.
- Plusieurs incohérences et problèmes méthodologiques sont relevés
- L'impact environnemental du projet est nettement sous-estimé.
- L'absence de programmation pour l'adaptation de la capacité des équipements publics (petite enfance, réseaux, voirie...) nécessaires à l'accueil de la population supplémentaire.

Les risques identifiés que vous connaissez tous :

Incendie, inondation, remontée des nappes, pollutions locales dues aux déversements des eaux usées sur le sol et dans les crastes et le Bassin (Graves crises répétées pour l' ostréiculture), Érosion des rivages, montée des niveaux de marée (Aiguillon, Canalot), destruction d'espèces et continuités écologiques, **Insuffisance de ressource en eau potable dès 2040**, sont minimisés ou non pris en compte convenablement

De plus, de nombreux avis défavorables et quelques réserves sont formulés par les Services publics associés au contrôle :

Etat, Département, CDNPS, SDIS, SIBA, ministère des Armées et Mission régionale d'Autorité Environnementale)

En conclusion :

Ce PLU révisé en l'état est inadapte et propose une augmentation de population trop importante face aux capacités et spécificités du territoire.

Il faut répondre aux besoins de construction de nouveaux logements mais dans un dimensionnement bien moindre pour préserver notre patrimoine naturel et forestier, anticiper les risques liés au climat et trouver un équilibre entre besoins de logements et qualité de vie des testerins.

Il est donc nécessaire d'en **revoir le dimensionnement**, de garantir l'adaptation des équipements, d'écouter **les avis des citoyens de terrain** et de prendre en compte avant tout les réserves émises par les résidents, les services techniques de notre ville et les personnes publiques associées avant les suggestions des aménageurs et des cabinets conseils.

Les Testerins réclament un PLU plus sobre, plus protecteur et réaliste, avec plus d'écoute et de respect de l'avis des résidents, et centré sur les besoins locaux plutôt que sur l'expansion immobilière et touristique.

Groupe Avancons Ensemble à votre écoute

Email: avanconsensemble.latestedebuch@gmail.com

Pour le groupe "Avancons ensemble"

CHRISTINE DELMAS, ELISABETH MONTEIL MACARD, MARIELLE PHILIP, DOMINIQUE DUCASSE, THIERRY MAISONNAVE.

GROUPE D'OPPOSITION

« ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

Le projet de PLU est une véritable fuite en avant. À Cazaux, 800 logements supplémentaires sont prévus, alors que le quartier reste vulnérable après l'incendie de 2022, accessible par une seule route et déjà saturé en réseaux et services. Mais Cazaux n'est qu'un exemple : sur l'ensemble de La Teste-de-Buch, ce PLU ouvre la voie à une urbanisation excessive, ignorant les risques climatiques, l'objectif de **Zéro Artificialisation Nette**, et menaçant notre patrimoine naturel. Les impacts sont multiples : pollution accrue des eaux du bassin, réseaux pluviaux insuffisants, fragilisation des métiers de la mer – ostréiculteurs, pêcheurs – qui vivent directement de cet écosystème. Nous défendons un autre choix : réhabiliter l'existant, lutter contre la vacance, densifier avec mesure et protéger nos espaces naturels. Notre commune mérite un urbanisme sobre, sûr et durable, pas un projet qui sacrifie l'avenir au profit d'une croissance irréaliste et déraisonnable.

ALEXANDRA PAMIES

pour le groupe «Engagement écologique et social»
Alexandra PAMIES, Michel CHATEAU

GROUPE D'OPPOSITION

« LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

La République sanctionne : 1 million d'€ /an

Les Dirigeants de la Droite **NOUS** font payer leurs 20 années de mépris social en terme de Logement. **Ils NOUS ont mis hors la Loi Solidarité & Renouvellement Urbain.**

En vue des Municipales, il y a des Revenants qui se disputent déjà pour paraître «Plus écolo que moi tu meurs» et « greenwasher » leur égoïsme afin de le poursuivre.

Pas dupe, La Gauche républicaine, écologique et sociale **réduira au mieux l'impact écologique** et fera, sans précipitation, **le modeste mais indispensable rattrapage prévu dans le PLU.**

ALAIN CHAUTEAU

Pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »
Ecologie-Social-Economie

GROUPE D'OPPOSITION

« UNION DES DROITES »

Chers concitoyens, de Cazaux, du Pyla, de La Teste, pour trouver le sommeil, ne comptez plus sur les moutons, comptez plutôt les constructions à venir, celles du futur PLU ou celles déjà en route, des immeubles à perte de vue, à Cap-Lande, au Becquet, au Cimetière, à Bordes, au Baou, à la Gare, face au Port, face au Piou, à Marzac, à Jaumar, place Gambetta, à Jolibois, rue Jules Favre, aux Pins de Cazaux, ilot Gubbiotti, à Sécary, rue Castelnau, au rd point d'Opel, au bord du Canal, au Lapin Blanc, à la Sauvagerie.... Pays de Buch, réveille-toi !

MARC MURET

pour le Groupe « Union des Droites »

La Loi et la jurisprudence reconnaissent au maire pris en sa qualité de directeur de la publication et garant de son contenu, le pouvoir de refuser de publier des propos tenus pour injurieux, diffamatoires ou encore contraires aux dispositions de l'article 52.1 du code électoral. En la circonstance, ce droit ne sera pas exercé, laissant à chacune et chacun la liberté d'apprécier, voire de réprouver l'expression de critiques personnelles inutilement outrancières.



GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL
« UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

En raison des élections municipales au mois de mars 2026, et dans le cadre des dispositions légales concernant la communication des collectivités en période pré-électorale, le groupe majoritaire du conseil municipal suspend la publication de sa tribune.

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que «dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur».



La Teste de Buch Village de Noël

PLACE
GAMBETTA

13 | DÉC
3 | JAN

14H | TOUS
21H | LES
JOURS

